

# // Conditions générales de vente

## 1. Rôles

Rôle du Client :

- valider le choix de système de gestion de contenu (SGC)
- valider les phases de choix (graphisme, ergonomie, contenus),
- valider le respect du cahier des charges,
- veiller au respect des délais,
- fournir les contenus de base (textes, plaquettes, logos, images, photos).

Rôle du prestataire :

- éventuellement proposer divers SGC et présenter les avantages, inconvénients, coût
- concevoir et réaliser le dispositif digital qui fait l'objet du contrat
- respecter les délais,
- proposer un planning de réalisation en accord avec le client.

## 2. Définition de l'Objet

### 2.1 Services

Le Concepteur s'engage envers le Client à fournir les services suivants (ci-après appelés « les services ») :

- a) concevoir et développer le ou les dispositif(s) de communication digitale (ci-après appelé « le site Web ») en entier, en fonction des spécifications qui figurent dans la partie « Détail des prestations » du devis.
- c) procéder aux tests de fonctionnement du site Web ;
- d) installer le site Web sur le serveur Web indiqué dans le cahier des charges ;
- e) remettre au Client les éléments d'information requis par le cahier des charges ou définis dans ce contrat ;
- f) rendre tout autre service prévu dans ce contrat.

## 3. Conditions du contrat

### 3.1 Prix des services

En considération de la fourniture des services, le Client doit payer au Concepteur le prix total indiqué dans le "Détail des prestations" dans ce document, ainsi que toutes les taxes applicables.

### 3.2 Dépenses encourues

En plus du paiement du prix des services, le Client doit rembourser au Concepteur :

- toutes les dépenses directes et indirectes encourues en liaison avec l'exécution du présent contrat ;

Le Concepteur n'effectuera aucune dépense directe ou indirecte de sa propre initiative, à part celles éventuellement comprises dans le présent contrat, sans accord préalable du Client.

### 3.3 Facturation

Toute facture du Client est envoyée au Concepteur à l'adresse indiquée dans les spécifications ou à toute adresse que le Concepteur a communiqué au Client après la signature du présent contrat.

Sauf indication contraire, les services seront facturés selon les modalités suivantes :

20% du montant total à la signature du devis ou du contrat  
40% du montant total à la mise à disposition du Client d'une version Alpha fonctionnel du produit (sans les contenus définitifs)

40% constituant le solde, à la livraison du produit au Client.

### 3.4 Termes et conditions de paiement

Le prix est payable par le Client au Concepteur selon les termes et conditions de paiement spécifiés.

### 3.5 Limitation de responsabilité et garanties

Le Concepteur s'engage à mettre en œuvre tous les moyens raisonnables à sa disposition pour que le site Web soit conçu de façon professionnelle et efficace, selon les règles généralement reconnues par l'industrie, et conformément aux spécifications.

### 3.6 Propriété intellectuelle

Le Client reste propriétaire des droits intellectuels relatifs aux éléments du site Web (marques, logos, dessins, etc.) confiés au Concepteur.

L'ensemble des droits d'auteur sur les réalisations dans le cadre du projet, graphiques, logiciels ou autres, feront l'objet d'un contrat de cession de droits qui sera signé par les deux parties à la livraison. Ces droits d'auteurs seront cédés au Client.

### 3.7 Contrefaçon

À tout instant chacune des parties sera tenue d'informer l'autre sur toute contrefaçon relative au site Web et aux éléments du site Web dont elle aura eu connaissance.

### 3.8 Durée du contrat

Ce contrat est passé pour une durée indéterminée. Il prendra effet à la date de signature des deux parties (ou si les parties ont signé à des dates différentes, à la date de la dernière signature) et arrivera à son terme au moment de la livraison de l'ensemble des livrables prévus dans le Cahier des Charges, et l'achèvement de toutes les prestations prévues dans la partie 'Détail des prestations' du présent document, si présent.

### 5.9 Expiration du contrat

Le Concepteur sera autorisé à mettre fin à ce contrat par lettre recommandée avec accusé de réception, immédiatement et sans délai, au cas où le Client ne se soumettrait pas à l'une des obligations du contrat.

### 5.10 Loi applicable

Le contrat est régi par la loi française. Le texte français du présent contrat fait foi comme texte original.

### 5.11 Compétence

Toutes contestations qui découlent du présent contrat ou qui s'y rapportent seront tranchées définitivement suivant le règlement de Conciliation et d'Arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale sans aucun recours aux tribunaux ordinaires par un ou plusieurs arbitres nommés conformément à ce règlement et dont la sentence a un caractère obligatoire. Le tribunal arbitral sera juge de sa



propre compétence et de la validité de la convention  
d'arbitrage.